



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR, UNIVERSITAIRE,
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET INNOVATIONS

La Ministre



**ARRETE MINISTERIEL N° 142... / MINESURSI/CAB.MIN/SASM/MMK/NKN/KLS/2025
DU 26./11./2025 PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE
GESTION DE L'INSTITUT GEOGRAPHIQUE DU CONGO (IGC)**

La Ministre de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo du 18 février 2006, telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011, portant révision de certains articles de la constitution du 18 février 2006, spécialement en son article 93 ;

La Loi n°08/009 du 07 juillet 2008 portant dispositions générales applicables aux établissements publics ;

Vu la Loi n°18/038 du 29 décembre 2018 portant Statut du Personnel de l'Enseignement Supérieur, Universitaire et de la Recherche Scientifique ;

Vu l'Ordonnance-Loi n°82-040 du 05 novembre 1982 portant organisation de la recherche scientifique et technique ;

Vu l'Ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022 fixant les attributions des Ministères ;

Vu l'Ordonnance n° 24/022 du 1^{er} avril 2024 portant nomination d'un Premier Ministre ;

Vu l'Ordonnance n°24/88 du 11 octobre 2024 portant Organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement ;

Vu l'Ordonnance n°25/247 du 07 août 2025 portant nomination des vice-premiers ministres, des ministres d'état, des ministres, des ministres délégués et des vice-ministres ;

Vu le Décret-loi n°017/2002 du 03 octobre 2002 portant Code de Bonne Conduite de l'Agent Public de l'Etat ;

Vu le Décret N°24/08B du 03 octobre 2024 modifiant et complétant le Décret N°13/056 du 13 Décembre 2013 portant statut des mandataires publics dans les Etablissements Publics tel que modifié et complété par Décret N°23/14 B du 12 Avril.

Vu le rapport de la mission de contrôle effectuée du 05 au 06 novembre 2025 à l'Institut Géographique du Congo ;

Considérant la vacance créée par l'Arrêté Ministériel n°141/MINESURSI/CAB.MIN/SASM/NKN/KLS/2025 du 26./11./2025 portant suspension des membres du Comité de Gestion de l'Institut Géographique du Congo, IGC, en sigle ;

Vu la nécessité et l'urgence ;

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovations et le Conseil Scientifique National entendus ;

Ministère de l'Enseignement Supérieur, Universitaire, Recherche Scientifique et Innovations (ESURSI)

6-8, Boulevard TSHATSHI

B.P. 5429 KINSHASA/GOMBE, RDC

Contact : +243 898951105 ; +243 810190608 ; E-mail : contact.cabinet@minesursi.gouv.cd



A R R E T E :

Article 1

Sont désignés aux fonctions spécifiées en regard de leurs noms, les personnes dont les noms suivent :

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
01.	BANKIMI LESSAYI Christophe	Directeur Général	7901480 K

Article 2

Sont désignés aux fonctions spécifiées en regard de leurs noms, les personnes dont les noms suivent :

N°	NOM, POST-NOM ET PRENOM	FONCTION	MATRICULE
01.	LEBA KABONGO Guy	Directeur Scientifique	1.166.133
02.	KALENGULA MUYIMA	Directeur Administratif et Financier	1.296.358 X

Article 3

Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires au présent Arrêté.

Article 3

Le Secrétaire Général à la Recherche Scientifique et Innovations est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le

Prof. Dr SOMBO AYANNE SAFI MUKUNA Marie-Thérèse

